

# Compte-rendu du Conseil de quartier La Chapelle Marx-Dormoy

LE 9 MARS 2022 À L'ENS TORCY

## ORDRE DU JOUR

### INTRODUCTION

#### 4 TABLES THÉMATIQUES

- **Sécurité**
- **Lien social, vie associative**
- **PLU : Quel quartier la Chapelle Marx-Dormoy en 2030 ?**
- **Espace public / Mobilités et végétalisation / Caniparcs**

## LES ÉLUS PRESENTS

Fanny BENARD, Adjointe au Maire du 18<sup>e</sup> chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagement et de la mise en œuvre du budget participatif.

Pierre CHAULET, Conseiller délégué chargé de la tranquillité résidentielle, référent du conseil de quartier La Chapelle Marx-Dormoy.

Douchka MARKOVIC, Conseillère de Paris, adjointe au Maire du 18<sup>e</sup> chargé de la condition animale.

Gilles MENEDE, adjoint au Maire du 18<sup>e</sup> chargé des espaces verts et affaires funéraires, de la nature en ville, de la végétalisation de l'espace public, référent du conseil de quartier Clignancourt – Jules Joffrin.

Kévin HAVET, Adjoint au maire du 18<sup>e</sup>, chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

Mario GONZALEZ, Adjoint au maire du 18<sup>e</sup>, chargé de l'urbanisme et du logement.

Colin DURET Chef de cabinet du Maire du 18<sup>e</sup>.

## CABINET DU MAIRE

## LE SERVICE DÉMOCRATIE LOCALE

M'hamed BIKNADANE, Directeur du Développement de la Vie Associative et Citoyenne du 18<sup>e</sup> arrondissement

Pascale LEMPEREUR, cheffe du service de la démocratie locale

Justine SIMON, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale.

Lauriane BROHAN, coordinatrice des Conseils de quartier au service de la démocratie locale.

Juliette BERNARD, apprentie au service démocratie locale.

### Le Service Démocratie locale de la Mairie du 18<sup>e</sup>

Retrouvez-nous sur Facebook et sur [www.participezparis18.fr](http://www.participezparis18.fr)

contact : [cq18@paris.fr](mailto:cq18@paris.fr)



# Sécurité

PRÉSENTS A LA TABLE : KEVIN HAVET, JUSTINE SIMON, JULIETTE BERNARD

## Constats des habitant.e.s

- Troubles à la tranquillité rue Riquet à cause d'intrusions dans les immeubles, du deal, de la musique à fond la nuit (épicerie ouverte jusqu'à 3h du matin qui « nous parasite »).
- Quel est le rôle de la police municipale ? Sur notre quartier quels effectifs sont présents ? Quelle amplitude horaire et comment les rondes sont-elles organisées ?
- Manque de lisibilité sur ce qui a été fait depuis la dernière réunion.
- La rue Marx Dormoy s'est dégradée.
- Sur la Halle Pajol, beaucoup d'enfants jouent mais rien ne les protège, aucune barrière. Il suffit qu'un ballon parte et ils se retrouvent sur la route.
- La Place des Messageries de l'Est, est constamment traversée par les scooters ! Génère de l'insécurité pour les petits. La Police municipale ne réagit pas. Pourquoi ne pas mettre un kiosque à journaux place des Messageries de l'Est. ?
- Pourrions-nous avoir une réunion avec le commissaire du 18e ?
- Il y a de gros problèmes avec les taxis clandestins . Pourquoi la police des taxis n'agit-elle pas ?
- Les commerces de l'esplanade font trop de bruits sur la Halle Pajol.
- Amélioration de l'intervention de la police mobile.

## Groupe de travail

- Un habitant a proposé un groupe de travail autour d'une occupation positive de l'espace Place des Messageries de l'Est.

# Sécurité

PRÉSENTS A LA TABLE : KEVIN HAVET, JUSTINE SIMON, JULIETTE BERNARD

## Réponses de l' élu

- Moins d'effractions constatées.
- Concernant les caméras c'est la Ville de Paris qui finance et la préfecture de Paris qui décide. On soutient une demande de caméras à l'angle Riquet/Olive.
- La police municipale ce sont des agents de sécurité que nous avons avant (les ASP), et des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris (ISVP), ils ont donc été formé à devenir des policiers de municipaux. Les agents sont formés par salve. Sur le mandat municipal aujourd'hui on a une centaine de policiers municipaux. Sur la mandature, le nombre d'agents sera doublé. La volonté est de mettre en place un pilotage par arrondissement et de moins en moins en centrale. Nous souhaitons une police municipale de proximité (à pied, à vélo) pour permettre du contact avec les habitants.
- La problématique principale est l'occupation de l'espace public car arrondissement de transit, de flux. On va élargir la tranche horaire, de 17h30 à minuit. Les effectifs en central prennent le relais la nuit.
- Le numéro de la police municipale est le 3975 (24/24h - 7/7j) cela concerne la protection routière (tout ce qui concerne les infractions routières), mais aussi la tranquillité et la salubrité publique. Attention ce numéro ne se substitue pas au 17 pour les appels d'urgence.
- Sur la Chapelle. Il a été décidé de lancer une série d'actions communes Police municipale et nationale sur les ventes à la sauvette. Surtout au niveau du métro La Chapelle.
- Le Square Louise de Marillac a été fermé et va être repris d'un point de vue végétal.
- Objectif de se coordonner avec les effectifs de la RATP, travail de lien qui se fait.
- Sur la place des Messageries de l'Est. Le sujet est celui qu'on avait avant dans la Halle Pajol, rodéo de scooter et occupation d'espaces publics. La Halle a pu être regagnée avec une occupation positive de l'espace public (artistique, commerciale). Il faut faire le même travail avec la place des Messageries de l'Est, nous sommes sur une phase de transition. Il faut donner de la vie à cette place, il faut en faire un lieu apaisé, il y a des écoles, des commerces. Il faut faire ce travail sécuritaire et d'occupation positive de cet espace public.
- Mise en place des "Totems", ce sont des points fixes qui permettent de rencontrer la police municipale, ils seront itinérants.
- Concernant les taxis clandestins ils se déclarent comme blablacar et covoiturage et donc c'est très difficile de contrôler. La police nationale doit constater l'infraction à l'instant T donc c'est difficile. L'aménagement de l'espace public est central, on a enlevé les stations essences Porte de la Chapelle et à la place il y a une installation de pots de fleur pour empêcher les taxis de se mettre sur le site.
- Pour le commissaire il y a la période de réserve électorale, nous pourrons le rencontrer en septembre et éventuellement le faire venir aux conseils de quartier.

# Lien social, animation locale

PRÉSENTS A LA TABLE : LAURIANE BROHAN ET MHAMED BINAKDANE

## Constats des habitant.e.s

- Acteurs trop dispersés sur le territoire, trop éloignés ;
- Besoin d'évènements conviviaux.
- Les acteurs du quartier ont l'impression ne pas être visibles pour les habitants.
- Il y a trop de canaux d'information et finalement rien qui regroupe toutes les propositions, on se perd. Il faut faire de l'inter-asso mais besoin d'un groupe moteur et d'un lieu pour réunir.
- Il n'y a pas assez de lieux de partage ouvert sur le quartier.

## Groupe de travail

**Les habitants présents au Conseil de quartier ont défini une liste d'actions qui pourraient être entreprises en groupe de travail :**

- Faire de l'aller-vers, de la distribution de tracts avec des bénévoles.
- Créer un lieu commun, type bar commun.
- Regrouper les informations du quartier comme à la Goutte d'Or (=> Proposition du Shakirail de tenir cette newsletter et d'en faire une/mois.).
- Plateforme de connexion entre associations par thématique, physique et numérique.
- Créer un annuaire numérique par quartier des associations qui existent.
- Faire des forums des assos par quartier ou Fêtes de Quartier.
- Parcours citoyens : portes ouvertes dans les lieux associatifs du quartier ex ; quartier d'art.
- Faire des animations dans les équipements sportifs et espaces verts.
- Promenade de quartier, visite de lieu mythique. Faire des parcours commentés.
- Accueillir des réunions CQ au Shakirail.
- Proposer des visites régulières de lieux.

# PLU : Quel quartier la Chapelle Marx-Dormoy en 2030 ?

PRÉSENTS A LA TABLE : MARIO GONZALEZ ET COLIN DURET

## Constats des habitant.e.s

- Limiter ou réglementer la multiplication de zones mono commerces. Besoin de diversifier les commerces.
- Création et affectation d'emplacements dédiés à la santé/soins.
- Protéger une colonie de moineaux à l'hôtel Bellevue.
- Développer des espaces canins.
- Inclure dans les nouveaux projets d'aménagement des espaces verts aux pieds d'immeuble.
- Création de cuisines collectives.
- Créer des espaces pour les enfants et les familles.
- Créer et réserver des emplacements pour les crèches.
- Haltes garderies pour personnes dépendantes/isolées/malades. Pour libérer et accompagner les aidant.e.s.
- Développer des cafés sociaux.
- Limiter le nombre d'étages des immeubles.
- Protéger l'immeuble 32 Boulevard de la Chapelle.
- Préserver les environs du marché de l'Olive, de la place de Torcy.
- Réserver des espaces verts pour la rue Philippe de Girard.
- Créer un commissariat de proximité dans le quartier la Chapelle.
- Créer des points d'eau et brumisateurs dans le quartier.
- Créer des ombrières.
- Préserver les immeubles de la rue Jacques Kablé.
- Prévoir des protections, zones de fraîcheurs, d'ombre devant les immeubles exposés au soleil.
- Créer des espaces de coworking.

# Espace public, mobilités, végétalisation et caniparcs

PRÉSENTS A LA TABLE : GILLES MÉNÈDE, FANNY BENARD ET DOUCHKA MARKOVIC

## Constats des habitant.e.s

### Mobilités :

- Au 54 rue Marx Dormoy, à Naturalia, les feux ont été neutralisés, les habitant.es craignent qu'il y ait des accidents. Plusieurs demandes ont été faites mais aucune réponse pour le moment de la part de la Mairie.
- Existe-t-il une étude d'impact concernant le sens unique Porte de la Chapelle ? Sur les effets report et si effectivement on observe une diminution du nombre de voitures ? Par ailleurs, serait-il possible d'avoir une personne en plus sur la traverse pour faire respecter le sens unique ?
- Dangers des taxis qui filent dans les rues.

### Végétalisation :

- Pas assez de végétalisation à Marx Dormoy.
- Enjeu d'occupation de l'espace public à Marx Dormoy par des vendeurs à la sauvette (sortie de métro La Chapelle).
- On observe un retour aux grilles sur certains pieds d'arbre. Quelle est la doctrine de la Ville de Paris ?

## Réponses de l' élu

- Le permis de végétaliser va s'intégrer à une charte de l'esthétique parisienne. Opération « végétalisons le 18ème » pour accompagner les collectifs qui souhaitent créer de nouveaux espaces végétalisés et en remettre en état à l'aide de partenaires notamment associatifs. La crèche peut porter le projet, il faudra se poser la question du financement sachant que la Mairie a un budget conséquent.
- Sur les permis de végétaliser, constat que s'il y a un permis unique/isolé, il y a une dégradation. Besoin de faire un suivi plus fin par l'AEU (Agence de l'Ecologie Urbaine) et de revoir les critères pour l'entretien et le suivi.

## Groupe de travail

- Constat de départ : Le chien est source de lien social, il permet la rencontre avec ses voisins, la découverte de son quartier ainsi que de maintenir le propriétaire en bonne santé au travers de la marche.
- Proposition : atelier de sensibilisation autour du bien-être de l'animal et construction d'un guide des bonnes manières.